



**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**Département de la SEINE-MARITIME**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE**

**Séance du 22 JUIN 2020**

<b>Nombre de Membres</b> <b>Afférents au Conseil Municipal</b>	<b>En Exercice</b>	<b>Qui ont pris part à la délibération</b>
<b>19</b>	<b>19</b>	<b>19</b>

Date de la convocation : 18 juin 2020.

Date d'affichage ordre du jour : 18 juin 2020.

L'an deux mil vingt, le vingt-deux juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le la salle polyvalente de la commune, **sous la présidence de Mme LELIEVRE Josiane, Maire.**

**Étaient présents** : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : Mme BOULIER, Mme BUQUET, M. CALTOT, M. COUILLER, M. DELAMARE, M. GAUDICHON, Mme LECOQ, Mme LELIEVRE, Mme NÉE, M. ORIENT, Mme OSMONT, Mme PATENOTTE, M. POTHERAT, Mme SAHUT, Mme TALBOT, M. TOUTAIN, Mme GUERZA.

**Absents excusés** : M. BRUNG, M. ZEDDE.

M. BRUNG a donné pouvoir à Mme GUERZA

M. ZEDDE a donné pouvoir à Mme TALBOT.

Secrétaire de séance : M. CALTOT

**2020/54- AUTORISER LE MAIRE A SIGNER UNE CONVENTION DE SERVITUDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC AVEC GRDF**

Afin d'autoriser le passage du réseau Gaz, par extension, au Clos des pommiers, il convient d'autoriser Madame le Maire à signer la convention de servitude pour occupation du domaine public par GRDF.

A l'unanimité des membres présents ou représentés le Conseil municipal AUTRISE LE MAIRE à signer une convention d'occupation du domaine public avec GRDF.

Fait à Roumare, le 22 juin 2020 en deux exemplaires originaux,

Pour extrait conforme,

Madame le Maire

J. LELIEVRE

